

LA BONNE PAROLE

Sommaire

FEVRIER 1929

Entre nous	<i>Georgette LeMoyne</i>
Notre concours	
L'œuvre de la Crèche d'Youville	<i>Rév. Sr Allaire</i>
Feu Mlle Bellelle Guérin	<i>Marie Gérin-Lajoie</i>
Mon Dieu, je vous bénis! (poème)	<i>Marie-Rose Turcot</i>
Bibliographie	<i>Françoise Durand</i>
Aux enfants	<i>Marraine Armelle</i>
L'économie domestique	
Revue des Revues	
Chez les ouvrières	
Chez les Femmes d'affaires	



LA BONNE PAROLE

REVUE MENSUELLE

Ce qu'elle est:

- un LIEN* qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes françaises;
- un FOYER* d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur;
- un CENTRE* où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;
- un MOYEN* de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE* indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis.....\$1.00 par an
Union postale.....\$1.30 par an

Un *escompte* de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Le prix de l'abonnement doit être envoyé au:

Secrétariat de la F. N. St-J.-B.
853, Sherbrooke Est,
Heures de Bureau: 10 a.m. à 5 h. p.m.
Téléphone: Est 3154

TOUTE PERSONNE

peut concourir à l'œuvre de la
"Bonne Parole:"

1. En s'y abonnant;
2. En lui procurant de nouveaux abonnés;
3. En la faisant lire;
4. En lui apportant une collaboration littéraire;
5. En sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Fut fondée en 1907 et incorporée en 1912 pour grouper toutes les associations féminines canadiennes-françaises catholiques en vue d'une action commune dans les questions d'intérêt général.

Aumônier: Sa Grandeur Monseigneur Gauthier.

Présidentes d'honneur: Lady Gouin, Mme F.-L. Béique.

Vice-prés. d'honneur: Mme L.-Athanasie David et Mme Pierre-F. Casgrain.

Bureau de direction: Mme Henri Gérin-Lajoie, présidente générale; Mme Alfred Thibaudeau, vice-prés.; Mme François Mathys, vice-prés.; Mlle Georgette LeMoine, secrétaire générale; Mlle Maria Auclair, trésorière; Mlle Marie-Rose Boulais, auditrice; Mme N. Sabourin, économiste; Mlle Sophronie Renaud, Mme D.-N. Germain, Mme E. Bouthillier, Mlle Gabrielle Riballier des Isles, Mme Edmond Brossard, Mlle Hedwidge Lefebvre, Mlle Graziella Boissonnault, Mlle Florine Phaneuf, Mme J.-P.-R. Drouin, Mme A. Duval, Mlle Adrienne Sénécal, Mme J.-A. Molleur, Mme Georges Bélanger.

SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES.

Les dames patronnesses des œuvres suivantes:

Hôpital Notre-Dame
Hôpital Ste-Justine

Fédérations et sections paroissiales:

St-Jean-Baptiste de la Salle
T.-S.-N. de Jésus, Maisonneuve
Saint-Vincent-de-Paul
Saint-Henri
La Nativité d'Hochelaga
Saint-Pierre
Sainte-Hélène
Saint-Stanislas de Kotska
Saint-Lambert
L'Assistance maternelle

Les écoles ménagères provinciales
Cercles de Fermières de la province de Québec

La Fédération des Cercles d'Études des Canadiennes françaises.

Association des:
emp. de magasins
emp. de bureau
femmes d'affaires
emp. de manufactures et ses sections:

Ville Emard
Saint-Paul
Saint-Zotique
Saint-Henri
Foyer du Sacré-Cœur
Sainte-Hélène
Hochelaga
Maisonneuve
S.-Jean-Berchmans
Saint-Eusèbe

Société Educatrice des Dames Franco-Américaines de Lowell, Mass.

Chaque œuvre par son affiliation à la Fédération fortifie et étend son influence particulière.

PRINCIPALES ŒUVRES ACCOMPLIES PAR LA FEDERATION ET SES FILIALES

Fondation des *Associations professionnelles.*
Fondation des *Fédérations paroissiales*
Etablissement de *Caisse de Secours*
Etablissement de *Cours d'Enseignement Ménager*
Comité de lutte contre l'*alcoolisme*
Amendements à la *loi des licences*
Législation en faveur des *Institutrices* et des *employées de bureau.*
Comité des *questions domestiques*
Comité de lutte contre la *mortalité infantile*
Fondation de "*Gouttes de Lait*"
Participation aux *expositions pour le bien-être de l'enfance*
Comité de lingerie d'autel et décoration d'église lors du *Congrès Eucharistique*
Pèlerinage à *Lourdes* et à *Rome*
Affiliation à l'*Union Internationale des Ligues catholiques féminines*
Fondation de la *Bonne Parole*
Comité du "*Denier National*"
Comité des *questions civiques*
Comité de la *Croix Rouge*
Comité du *Fonds Patriotique*
Comité de l'*Assistance par le travail*
Comité central d'*étude et d'action sociale*
Comité des *Oeuvres économiques*
Comité de Rédaction de la *Bonne Parole*
Comité d'Administration de la *Bonne Parole*
Comité de la *construction*
Comité du *service social*
Comité de la *visite des hôpitaux*
Fichier Central de renseignements
Comité des Aides-Maternelles.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: 853, Sherbrooke est.

ENTRE NOUS

Au début de l'année 1920, la "Bonne Parole" faisait toilette neuve, pour rivaliser avec ses sœurs si jolies du Canada et des autres pays, parfois bien lointains, où chaque mois elle allait comme aujourd'hui, porter la pensée canadienne-française.

Le soin de dire, par l'image, tout l'esprit et toute l'action de la Fédération, dont la "Bonne Parole" n'est que le fidèle interprète, fut alors confié à une plume délicate, qui sut illustrer avec un profond sentiment de vie, notre devise si pleinement sociale: vers la justice par la charité.

Après huit années de labeur, nous sentons le besoin de venir expliquer comme nous le faisons jadis, la touchante gravure qui orne la couverture de notre revue.

Dans le gracieux encadrement d'une gerbe de blé, qui retombe, lourde de ses épis gonflés de l'amande qui sera bientôt le bon pain de chez nous, trois jeunes femmes apparaissent, dans des attitudes qui caractérisent bien l'état de chacune.

Tout au fond, au sommet, debout, la physionomie soucieuse mais attendrie, une mère se penche sur un beau bébé, qu'elle tient avec amour dans ses bras enveloppants, tandis qu'à ses pieds, absorbée par son ouvrage, la chevelure baignée de lumière, une vaillante petite ouvrière tire l'aiguille, du geste un peu distrait et qui n'empêche pas la rêverie, de ceux qui, trois cents fois l'an, accomplissent la même besogne.

Au premier plan, une femme assise, à la robe flottante et aux cheveux noués en une lourde torsade, incline légèrement un front recueilli, le regard perdu dans la profondeur de son rêve. Dans sa main levée, une plume semble suivre dans l'espace le fil de la pensée, prête à courir sur les feuillets blancs qui reposent sur ses genoux.

Admirable trilogie que forment ces femmes représentant, à elles trois, tout l'esprit, tout le cœur, toute l'action de la femme, sous la triple auréole de la maternité, du travail, de l'apostolat. . .

C'est parce qu'elle a ainsi compris le rôle de la Canadienne française, que la Fédération a voulu, dès le début, faire œuvre d'éducation, auprès de la mère de famille, de la travailleuse et de la femme d'œuvres, confiant à des comités spéciaux, le soin d'étudier les moyens d'action propres à venir en aide à chacune d'elles.

Pour donner à la maternité et au foyer le meilleur de sa sollicitude, la Fédération fonda parmi les premiers, son comité de lutte contre la mortalité infantile, avec ses gouttes de lait et sa Ligue des petites Mères. Plus tard furent organisés, grâce à la générosité du Ministère de l'Agriculture, ses merveilleux cours de cuisine populaire, qui ont été donnés jusqu'aujourd'hui dans une quinzaine de nos paroisses les plus peuplées de Montréal, par des professeurs des Ecoles ménagères provinciales, devant de nombreuses et attentives

assistantes.

Bien que de fondation récente, le comité des Aides maternelles est déjà très en faveur auprès des familles à petit budget, à cause du concours précieux que l'aide maternelle apporte à la maman et au foyer, à la venue du bébé.

La vaillante phalange de nos travailleuses n'a pas davantage été oubliée de la Fédération. Réparties entre quatre associations: celles des ouvrières, des femmes d'affaires, des employées de magasins et de bureaux, avec un effectif de plus de deux mille membres, elles sont une force qui sait lutter et se défendre. Elles trouvent en plus un milieu commun de sympathie, d'intérêts et d'action, à leur Comité des Œuvres économiques, où sont étudiées, discutées et décidées, les questions qui regardent l'avancement et le bien-être professionnel de chaque association.

L'œuvre éducative de la Fédération auprès de la femme serait incomplète, si elle n'avait aussi songé à celle qui, ayant quelques loisirs, veut les employer à répandre du bonheur autour d'elle.

Faire l'éducation de la femme d'œuvres est devenu de nos jours une nécessité, à cause de la variété des œuvres, motivée par les conditions diverses et le nombre très grand de ceux qui en sont les bénéficiaires.

Dans l'exercice de l'apostolat, l'on devient facilement maladroit, si le cœur n'est guidé par les connaissances voulues.

En vue de cette éducation toute particulière, la Fédération fondait son Comité Central d'Étude, où une fois par mois, se font entendre sur les sujets propres à la formation sociale, des conférenciers de haute valeur. A ces séances sont aussi présentés des rapports d'œuvre, suivis d'explications, d'échanges de vues, de mises au point, qui constituent le côté pratique de cet enseignement.

Soucieuse enfin de fixer l'enseignement de son Comité Central et de ses congrès, de le faire pénétrer dans toutes les couches sociales, d'établir entre membres et entre œuvres, par la rencontre de la pensée, des liens de fortes sympathies, la Fédération fondait en 1913, sa revue, la "Bonne Parole".

A la diffusion de cette feuille, elle attache justement une importance toute particulière, et elle vient nous demander de nous en faire les propagandistes zélés, soit en sollicitant pour elle, annonces et abonnements, soit en la faisant connaître autour de nous, surtout dans certains milieux, maisons d'œuvres, cercles d'étude, foyers, pensionnats, où elle peut le mieux créer des dévouements et stimuler les bonnes volontés.

C'est aller, pour répondre à son désir, à la découverte des véritables âmes apostoliques, dont les œuvres ont tant besoin pour faire tout le bien qu'elles se proposent.

Georgette LE MOYNE

NOTRE CONCOURS

Il est maintenant ouvert à toutes les élèves des classes supérieures des couvents.

La "Bonne Parole", croyons-nous, pénètre dans toutes les institutions religieuses, au moins celles où l'on se livre à l'éducation des jeunes filles et la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste est honorée d'une telle confiance en même temps qu'encouragée par une telle sympathie. Nous désirons témoigner aux religieuses et à leurs élèves le grand cas que nous faisons de leur abonnement et nous proposons, aujourd'hui, un concours ouvert à toutes les élèves des classes supérieures des couvents de la ville et de la campagne, où on lit la "Bonne Parole". Nous laissons à la discrétion des religieuses de déterminer elles-mêmes le nombre de classes qui prendront part à ce concours, pour lequel il suffira de développer le sujet suivant: *"La vertu la plus élevée à laquelle on puisse tendre dans l'exercice de la charité*

est la justice". Toutes les copies, il va sans dire, devront être signées du nom de leur auteur et de l'institution où cette élève poursuit ses études. La meilleure copie de chaque classe sera reproduite dans la "Bonne Parole" et le travail qui sera jugé par les membres du comité de rédaction de la "Bonne Parole" comme étant le meilleur sera lu, par l'auteur même, à la grande séance de la Fédération, vers le 20 d'avril. Nous demandons que toutes les copies nous soient envoyées avant le 1er d'avril, à la "Bonne Parole", 647, avenue Wilson, Notre-Dame de Grâce, Montréal.

Nous espérons que toutes les élèves des classes supérieures de tous les couvents prendront part à ce concours qui sera, pour nous et pour elles, une preuve réciproque de considération.

L'ŒUVRE DE LA CRECHE D'YOUVILLE UN APPEL POUR L'ADOPTION DES ENFANTS ABANDONNES

Une nouvelle oeuvre dérivera désormais de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et elle fut mise en lumière à la dernière assemblée du Comité des Œuvres économiques qui eut lieu à la maison de la Fédération, le mercredi 23 janvier. Il s'agit d'obtenir de l'aide pour trouver des foyers pour les enfants abandonnés actuellement hospitalisés jusqu'à l'âge de cinq ans, à la Crèche d'Youville dirigée par les Sœurs Grises. La R. Sœur Allaire, économe générale des Sœurs Grises, avait été invitée par madame H. Gérin-Lajoie à faire une causerie à ce sujet, mercredi dernier, et nous reproduisons le texte de cet émouvant appel qui ne manquera pas de toucher nos lectrices auprès desquelles la Fédération seconde l'appel des RR. SS. Grises et demande particulièrement aux cercles de Fermières et à toutes ses associations de vouloir bien faire une propagande auprès des familles — où la chose serait possible — pour favoriser l'adoption des enfants dont il est ici question — les enfants trouvés hospitalisés jusqu'à cinq ans à la crèche des Sœurs Grises.

La causerie de la R. S. Allaire, présentée à l'auditoire par madame Alfred-A. Thibaudeau, se passe de commentaires.

Mesdames,

Au commencement de la Colonie, les enfants abandonnés étaient à la charge des MM. de St-Sulpice, hauts justiciers qui percevaient les amendes encourues en justice. (Mémoires de Mgr Mongolfier). Au cours de l'année 1694, les Messieurs de St-Sulpice se virent enlever les droits de hauts justiciers, et le Roi confia le soin des enfants abandonnés à une sage femme, qui était chargée de les recueillir, de leur procurer des nourrices, et de surveiller la manière dont ils étaient traités. Peu à peu, ce système donna lieu à beaucoup d'abus: des nourrices séduites par l'appât du gain, vendaient aux sauvages ces pauvres petits inconscients. Les autorités durent intervenir, avec rigueur, pour faire cesser ce trafic horrible. Mère d'Youville, connaissant depuis longtemps ces faits inhumains, et toujours sympathique aux souffrances d'autrui, voulut s'en charger; elle tenta une démarche auprès du Roi qui refusa de lui confier l'oeuvre. Ce refus affligea vivement cette charitable Mère. Ne pouvant se désintéresser du sort de ces enfants, elle se chargea elle-même d'en élever quelques-uns. De 1754 à 1759, elle en recueillit dix-sept.

Après la guerre, la misère devint plus grande, et on voyait les enfants jetés dans les rues et les carrefours de la ville. Un jour, Mère d'Youville apprit que quatre petits enfants avaient été jetés dans la rivière St-Pierre. Quelques mois plus tard, elle en trouva un gisant sous la glace, le poignard dans la gorge et les mains levées vers le ciel. Sans doute, cette charitable Mère avait présente à l'esprit cette parole du Maître: "Ce que vous faites au plus petit des miens, c'est à Moi-même que vous le faites", et sa détermination fut prise. C'en est fait, désormais, l'Hôpital Général sera ouvert à ces victimes de la misère ou du crime, et l'égoïsme ou le désespoir n'auront plus de prétexte pour consommer leurs plus odieux attentats. A la Crèche, ces petits êtres rejetés du monde trouveront un berceau, des soins maternels, les douceurs du foyer. La charité les nourrira, les instruira, et par une éducation chrétienne, elle s'appliquera à en faire des sujets honnêtes, laborieux, dévoués à l'Église et à la société. Telles sont, en substance, les dispositions du plan que nos Mères se proposaient en adoptant l'oeuvre des enfants trouvés.

Jusqu'en 1910, \$105.00 par année fut le seul secours accordé à l'oeuvre, par les autorités provinciales ou municipales. A cette date, la Ville de Montréal vota \$1,000.00 par année pour les oeuvres de la Maison-Mère, y compris la Crèche.

Depuis la fondation (1754) jusqu'à 1888, les enfants étaient reçus par les Soeurs Grises, puis confiés à des braves familles de la campagne qui en prenaient grand soin, et les rapportaient vers l'âge de vingt mois. De retour à l'Hôpital, ils étaient placés en adoption. Le 14 septembre 1888, la Révérende Mère Filiatrault, alors Supérieure générale de la Communauté, résolut d'ouvrir une salle à l'Hôpital, où seraient gardés ceux qui ne pouvaient être placés en adoption. Le nombre ayant toujours augmenté, le 28 mai 1902, il fut résolu que le quatrième étage de l'aile St-Mathieu serait aménagé pour la Crèche. Le terrible incendie de 1918 détruisit entièrement l'étage de la Crèche, et fit 55 petites victimes. Les dommages causés à l'édifice furent vite réparés, et deux étages furent affectés à l'oeuvre de la Crèche. Le nombre des enfants, qui était alors de 150, atteignit en 1925, lors du déménagement de la Crèche à Notre-Dame de Liesse, le chiffre alarmant de 298. Depuis, le nombre des hospitalisés figure comme suit :

	Présents	Enfants abandonnés de 1 jr à 6 ans	Enfants orphelins de 1 jr à 6 ans	TOTAL
1er jan. 1925	363	835	418	1,616
1er jan. 1926	575	699	303	1,577
1er jan. 1927	628	645	117	1,390
1er jan. 1928	651	519	122	1,292
		2,698	960	5,875

Les hospitalisés comptent actuellement 712 enfants en-dessous de cinq ans. On se figure la somme de travail que représente le soin d'un tel nombre de tout petits enfants. Je puis vous assurer, sans la moindre hésitation, que nos 65 religieuses, dont plusieurs sont des

gardes-malades graduées, nos 6 gardes-malades affiliées de deux hôpitaux de Montréal, nos 64 gardes d'enfants en entraînement, 7 gardes d'enfants graduées de notre école de la Crèche, nos 100 jeunes filles et femmes employées, et 18 hommes employés, trouvent amplement de quoi satisfaire leur soif de dévouement. Quelques chiffres suffisent à le démontrer: au laboratoire, on distribue chaque jour, 3,400 biberons de lait, préparés suivant les ordres des médecins. La buanderie blanchit, chaque jour, 9,000 couches et piqués, 1,900 blancs de tête et robes, 1,375 morceaux divers, et la lingerie de lits en proportion des chiffres déjà donnés. Il faudrait ajouter le blanchissage de tout le personnel en service, et tant d'autres effets qu'il est impossible de noter ici. L'hôpital de la Crèche est formé de deux départements: l'un de médecins et chirurgie, l'autre de contagion. Il compte 159 petits lits blancs. Tous les enfants, tant malades que bien portants, sont sous la surveillance d'un Bureau médical, choisi, dirigé, par la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, et 1 professeur en médecine chargé des petits au berceau, composé de :

- 1 professeur en médecine chargé des enfants de 2 à 5 ans,
- 1 professeur en chirurgie générale,
- 1 professeur en orthopédie,
- 1 professeur en spécialité des yeux, des oreilles et de la gorge,
- 1 professeur spécialiste en dermatologie, et 1 dentiste.

L'objet de cette rencontre que j'ai l'honneur d'avoir avec vous, Mesdames, c'est principalement l'adoption de ces chers petits abandonnés par des familles charitables et dévouées. Peut-être est-ce impossible pour vous de leur venir en aide directement; mais, n'y aurait-il pas dans votre entourage, quelques âmes charitables et dignes de confiance qui, n'ayant que peu ou pas d'enfants, pourraient servir de pères ou de mères à ces chers petits sans foyer, et attirer par là les bénédictions du Ciel sur leurs propres familles. L'oeuvre

Fédération Nationale St-Jean-Baptiste CHAMBRES POUR DAMES

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 Sherbrooke est, angle St-André, peut recevoir quelques pensionnaires, qui ont à leur disposition une salle à manger, une buanderie ainsi que l'accès à la cuisine pour la préparation des aliments.—Chambres de \$20., \$25., \$30. et \$35. par mois.—Usage du feu: de \$1. à \$3. par mois selon le nombre de repas.—Deux personnes dans une chambre paient 2 dollars supplémentaires sur le prix de la chambre pour les frais d'entretien.—Pour tout renseignement, s'adresser à la Directrice de la maison, 853 Sherbrooke est. Tél. FRontenac 2665.

est grande, c'est vrai; mais comme elle est belle et agréable à Dieu!

Le Bureau de placement en adoption, localisé à la Maison-Mère des Sœurs Grises, est ouvert à toutes les âmes de bonne volonté, désireuses de venir en aide aux petits sans foyer. Depuis sa fondation (1754) jusqu'au premier jour de janvier 1925, 43,334 enfants furent donnés en adoption. Depuis ce jour, les placements figurent comme suit:

	Enfants adoptés	Enfants adoptés légalement
1925	50	3
1926	55	1
1927	87	2
1928	98	90
	290	96

Ces adoptions, quoique très appréciables, ne suffisent pourtant pas à décongestionner la Crèche d'Youville, où, faute d'espace, au cours de l'année dernière, nous avons été forcées de refuser l'admission à 1,092 enfants vraiment nécessaires.

Puissent ces quelques renseignements sur l'œuvre de la Crèche d'Youville, servir à améliorer le sort de nos pauvres petits abandonnés, en inspirant à quelques-unes d'entre vous, Mesdames, de vous faire les apôtres de l'œuvre du placement en adoption. Si une visite à ces chers petits devait vous intéresser, nous serions heureuses de vous les faire voir. Leurs petits bras vous sont tendus, Mesdames, et les portes de la Crèche vous sont ouvertes toutes grandes.

Une œuvre non moins intéressante que fait la Crèche d'Youville, c'est la formation de gardes d'enfants. L'école de la Crèche, fondée en 1919, compte aujourd'hui 28 graduées, louées des médecins et des familles qui ont eu l'occasion d'apprécier leur dévouement. Les dix-huit mois que durent les cours suffisent à nos religieuses directrices de l'école, pour leur inculquer les connaissances nécessaires au soin des enfants, tant en santé qu'en maladie. Les médecins le constatent et leur donnent, dans l'occasion, le témoignage de leur appréciation, en leur facilitant la tâche au sortir de l'école. Le salaire fixé pour les gardes d'enfants est de \$50. par mois, et \$2. par jour, pour moins d'un mois. Les cours historiques sont donnés par les médecins, et commentés par la directrice de l'école. Les leçons théoriques et pratiques sont données de façon à couvrir: le soin de l'enfant normal, l'alimentation, l'hygiène générale, la médecine et la chirurgie, la bactériologie, la contagion, la dermatologie, les maladies de la tête, et l'orthopédie. L'élève reçoit l'enseignement théorique et pratique sur chacune des matières, et cet enseignement est complété par un stage dans chacun des services de la maison. Elle assiste à une heure de classe par jour, elle a droit à une heure de repos dans l'après-midi, et à une demi-journée de congé par semaine. Elle reçoit

comme compensation \$10. par mois, et la pension complète, y compris le blanchissage.

Connaissant cette œuvre, et le bien qu'elle est appelée à faire dans notre belle Province, Mesdames, vous serez heureuses, dans l'occasion, d'encourager à se joindre à nos élèves de la Crèche, les jeunes filles désireuses de faire du bien, et de se préparer elles-mêmes à devenir des femmes capables de remplir efficacement les charges auxquelles la Providence Divine les a destinées. Et si vous avez le bonheur de diriger vers cette carrière, ne fut-ce que quelques-unes de ces bonnes jeunes filles, vous aurez fait vous-mêmes une œuvre digne d'un très grand mérite. Et pourquoi ne pas conclure avec cette formule: Vivre, c'est se donner. En effet, que vaut une vie qui n'est pas mise au service du beau, du bien, du vrai, par le travail et le dévouement? Elle s'use, elle languit, elle meurt dans l'oubli. Voyons dans l'homme l'âme spirituelle, principe de lumière et de force, et nous reconnaitrons que vivre, c'est travailler, c'est servir, c'est se donner. *Se donner*, c'est le besoin suprême de l'homme, la sublime manifestation de l'activité humaine. Tous, il faut se donner. Le peintre devant sa toile donne de son imagination, de son âme, et par cette toile, il donne à ses semblables. Le poète donne au papier, pour donner à ses amis, le fruit de la conception de son esprit et de son cœur: sa pensée. L'artiste donne de son génie. L'ouvrier donne de son labeur, le semeur donne à la terre le grain, fruit de son travail béni par Dieu, et la terre donne à l'homme ses produits. Le chrétien donne aux pauvres pour donner à Dieu, qui lui a tout donné: vie, santé, intelligence, amis, fortune et jouissances, et ce qui est plus sublime encore, c'est qu'Il lui donna une âme et un cœur pour l'aimer. L'homme se donne à ses compatriotes, à son pays; c'est très beau. Il se donne aux pauvres, aux malheureux, c'est sublime: c'est à Dieu même qu'il se donne. Se donner, n'était-ce pas ce que faisait notre Vénérable Mère Fondatrice, lorsque, s'inspirant de la pensée déjà énoncée: "Ce que vous faites aux plus petits d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le faites", elle fondait l'œuvre des enfants trouvés. Que ne ferait-il donc pas, pour des parents adoptifs, ce Jésus de Nazareth, si magnifique dans ses récompenses, puisqu'Il a dit qu'Il récompenserait au centuple, un verre d'eau donné en son nom? Lui qui qualifiait du doux nom d'amis, les pauvres, les malheureux. Qui est plus pauvre que ces chers petits, et qui est plus malheureux que celui qui n'a pas même connu la douceur des caresses d'une mère?

D'avance, je vous remercie, Mesdames, au nom de ces chers petits sans foyers qui, par votre dévouement à l'œuvre de l'adoption, goûteront les douceurs inappréciables de la vie de famille, et jouiront du bonheur d'appeler du doux nom de "Père" ou de "Mère" des âmes charitables et désintéressées. Je vous remercie aussi de l'intérêt que vous porterez à notre école de gardes d'enfants, et de l'attention que vous avez bien voulu prêter à ce que j'avais à vous dire de l'œuvre des petits abandonnés.

A la mémoire de Mlle Bellelle Guérin, fondatrice de la Catholic Women's League

Une femme particulièrement sympathique vient de s'éteindre dans la personne de Mlle Bellelle Guerin dont les titres à notre admiration et à notre reconnaissance sont nombreux.

Née d'une famille très distinguée Mlle Guerin était une femme de haute culture et son intelligence fut mise par elle au service de son cœur. Sa vie privée comme sa vie publique furent une longue série de bienfaits aux siens et à la société.

Elle illumina le foyer de son frère où grandissaient des orphelins qui lui étaient unis par les liens du sang. Elle eut pour ses neveux la tendresse d'une mère et en pratiqua toutes les vertus. Elle fut associée à la vie de son frère devenu veuf et reçut les honneurs réservés à une maïresse quand le docteur Guerin fut placé à la tête de la ville de Montréal comme maire.

Nous étions alors en 1910, époque de ce mémorable congrès eucharistique qui dirigea les regards de l'univers entier vers la ville de Montréal et qui amena dans notre métropole une grande affluence de princes de l'Eglise et de personnages officiels. Tout le monde se réjouissait de voir notre cité et le pays tout entier représentés avec tant de grâce et de dignité par Mlle Guerin et son frère.

Sa vie d'intérieur, si bien ordonnée, et l'état de sa fortune lui permettaient d'entretenir en son âme la flamme de l'idéal, de se vouer à une vie intellectuelle intense. Ecrivain très goûté elle fit paraître des récits historiques de valeur, notamment sur Jeanne Mance, Madeleine de Verchères et se voua à ses heures à la poésie.

Mais son œuvre capitale, celle qui fera vivre son nom et le laissera à la vénération du public est sans contredit la fondation de la Catholic Women's League au Canada.

Esprit ouvert aux questions de son temps, Mlle Guerin déplorait amèrement de voir les catholiques de langue anglaise en retard dans les œuvres d'apostolat social organisées depuis le commencement du siècle. Elle comprenait la nécessité de ramasser leurs forces éparses, disséminées dans les sociétés protestantes et neutres pour en faire un groupement fort et puissant mis au service des saintes causes et de la foi.

Ce projet d'organisation des femmes catholiques de langue anglaise mûrissait dans son âme et deux ans durant j'eus le bonheur de recevoir ses confidences et de l'encourager dans ses desseins. Elle étudia la constitution de la Fédération et celle de la Catholic Women's League d'Angleterre et hésita beaucoup avant de faire son choix. Au retour d'une vacance, elle m'annonça qu'elle fondait la Catholic Women's League des femmes du Canada.

Elle avait cru à la possibilité pendant quelque

temps d'établir des points de contact entre son oeuvre et la nôtre et d'unir à certains moments dans un commun effort toutes les femmes du Canada.

Mais dès la première séance du Catholic Women's League, laquelle fut tenue à Montréal sous la présidence de Mgr Bruchési, la question de langue imposait des distinctions pratiques qui faisaient comprendre que l'identité de nos groupements respectifs: Fédération et Catholic League, devait être respectée. Je fis en ce moment de grands efforts pour maintenir un point de touche entre la Catholic Women's League et la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, sans réussir cependant. La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste demandait la formation d'un Conseil Supérieur des Femmes catholiques du Canada composé des bureaux de direction du Catholic Women's League et de celui de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Il semble que les femmes des provinces de l'Ouest aient fait échec à ce projet. Elles se sont mises à organiser pour leur compte des Canadiennes françaises des provinces de l'Ouest notamment du Manitoba, bien qu'à leur séance de fondation à Montréal elles aient fait passer une résolution pour que la langue anglaise fut la langue officielle du Catholic Women's League.

Les relations qui s'échangent actuellement entre la Catholic Women's League et la Fédération sont cependant demeurées très courtoises mais n'ont aucun caractère officiel et permanent. Ce sont des relations de politesse qu'il faudrait rendre plus solides, il semble, pour maintenir nos idéals en face de l'armée bien disciplinée du Conseil National des Femmes du Canada qui comptera bientôt ses 3,000,000 de femmes.

Mlle Guerin a certainement éprouvé quelque tristesse en constatant les difficultés d'unir sans les fondre les éléments hétérogènes des catholiques de ce pays. Peut-être redoutait-on chez cette âme d'élite, catholique avant tout, des concessions qu'on ne voulait pas faire aux origines nationales.

Dans l'Eglise triomphante où elle vient de s'élever, la fondatrice de la Catholic Women's League achèvera-t-elle l'œuvre d'union qu'elle a rêvé d'accomplir ici-bas et, sous son inspiration, trouvera-t-on le moyen d'unir dans la charité, sans cependant rien leur enlever de leur caractère ethnique, les Catholiques des deux grandes races qui peuplent le Canada.

En 1922, lors du pèlerinage qui conduisait à Rome nos deux associations nationales, lesquelles allaient assister au congrès de l'Union Internationale des Ligues Catholiques Féminines, Mlle Guérin était décorée par le Souverain Pontife, Pie XI, de la Croix de première classe "*Pro Ecclesia et Pontifice*" pour services rendus à notre Sainte Mère l'Eglise. Jamais honneur ne fut mieux mérité.

Marie GERIN-LAJOIE

MON DIEU, JE VOUS BENIS!

*"Il faut aimer la vie avec un cœur puissant,
Comme le vent du nord aime la solitude,
Afin d'être au milieu de la multitude
Un harmonieux passant."*

Mon Dieu, je vous bénis

pour les fleurs que vous semez à profusion dans
les prés de l'Alberta,

pour ces lointains limpides et purs.

Je vous bénis

pour la joie des hirondelles qui voltigent dans
l'espace,

pour les papillons blancs et les papillons noirs.

Je vous bénis

pour les monts et les vallons qui s'offrent à ma
vue,

pour ce ruban d'acier qui glisse devant moi.

Je vous bénis

pour le soleil qui dore et renouvelle toutes choses,
pour la lumière qui imbibe le paysage et fait d'une
meule de foin mûr une colline de sable d'or.

Je vous bénis

pour tout ce vert et cet or jetés dans la plaine

pour ces champs de blé houleux.

Je vous bénis

pour ces troupeaux qui broutent dans de gras pâ-
turages,

pour les bêtes heureuses qui prennent leurs ébats
dans la prairie,

pour le bonheur entrevu dans les maisonnettes
croisées en chemin.

Je vous bénis

pour les quenouilles brunes qui se bercent dans le
marais,

pour les nénuphars que remorquent les rainettes.

Je vous bénis

pour les sentiers familiers,

pour la route poussiéreuse et blonde.

Je vous bénis

pour les glaïeuls mauves et les marguerites des
prés,

pour les mille fleurs qui bordent la voie.

Je vous bénis

pour le sable d'or et les touffes vertes,

pour cette nature riante et belle.

Je vous bénis

pour cet étang d'azur où s'abreuvent les bestiaux,
pour les canards qui se dandinent dans la mare
d'eau,

pour les lacs, miroirs où se reflètent les cieux.

Je vous bénis

pour ces rondes maisonnettes gaies sur la colline,
pour ces villages paisibles et ces bourgeois au
repos.

Je vous bénis

pour les tentes blanches dressées au bord du che-
min,

pour les chalets rouges et les haies de verdure.

Je vous bénis

pour les jeux d'ombre et de lumière,
pour ce mauve transparent et ce rose d'aurore
dont vous irradiez les champs,

pour cette gaze flottante qui adoucit l'horizon.

Je vous bénis

pour ce chant d'oiseau dans la paix du matin,

pour ce matin clair et ce repos dominical.

Je vous bénis

pour ces arbrisseaux qui égayent ma vue,
pour ces îlots d'herbes marines et le pollen d'or des
nénuphars,

pour ces bouffées d'arôme que m'apporte la brise.

Je vous bénis

pour ces retouches de bronze sur les champs de
labours,

pour les graminées roses et les avoines folles que
taquine le vent.

Je vous bénis

pour cette halte délicieuse,

pour l'air que je respire tonifiant et pur.

Je vous bénis

pour la route parcourue,

pour les amis précieux rencontrés en chemin.

Je vous bénis

pour toutes les beautés aperçues,

pour la prospérité de mon pays,

pour le bien-être dont vous m'entourez.

Je vous bénis

pour la grande leçon de la vie,

pour toutes mes joies et mes chagrins,

pour cette puissance de bonheur dont vous avez
jeté en moi la semence.

Pour m'avoir guidée par la main et appris l'espoir
en Vous,

Mon Dieu, je vous bénis!

Marie-Rose TURCOT

En route, ce dimanche 22 juillet, 1928.

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE ROY : L'Œuvre Historique de Pierre-Georges Roy. Bibliographie analytique. Préface de M. Claude de Bonnault, 1 vol. in-12, XXXI, 268 pages. Jouve & Cie, Paris 1928.

L'auteur de cet ouvrage est le fils de M. Pierre-Georges Roy, l'érudit archiviste de la province de Québec. Selon l'exemple paternel, M. Antoine Roy est un travailleur admirable. Il est aussi un excellent fils; de sa petite chambre à la Maison Canadienne, à Paris, il nous donne le réconfortant spectacle d'un fils qui emploie le peu de loisirs que lui laissent des études sérieuses à l'École des Chartes, à magnifier l'œuvre historique de son père. Il convient de l'en louer, il convient aussi de l'en remercier. A la faveur de son livre, qui est une bibliographie analytique complète, il nous est facile d'apprécier l'œuvre historique considérable qu'a exécutée M. P.-G. Roy depuis 1890, alors qu'il publiait chez Léger Brousseau à Québec, ou à l'imprimerie du "Travailleur de Lévis", Lévis, ses premiers travaux d'histoire. Et depuis lors que de publications intéressantes, très riches d'informations précieuses nous devons à notre archiviste-historien: monographies de familles, inventaires et rapports d'archives, généalogies; "l'ensemble forme une bibliothèque", écrit le préfacier de "L'Œuvre Historique de Pierre-Georges Roy". Et M. Claude de Bonnault ajoute: "Ce qu'elle est, cette bibliothèque, ce qu'elle vaut, son intérêt, son utilité, pour le savoir, ceux qui n'auraient pas déjà eu l'occasion d'y recourir, n'auront qu'à lire le présent ouvrage. Cette bibliographie, dressée par un fils qui, à vingt ans, s'affirme déjà comme le meilleur continuateur de son père, les renseignera sur ce qu'ils peuvent trouver dans la série des œuvres de M. Roy; elle leur épargnera bien des recherches en leur apprenant que celles qu'ils voulaient faire ont été faites, et qu'il leur reste seulement à bénéficier de la peine d'autrui".

Jour par jour, Antoine Roy note le travail paternel, rien ne lui échappe, et sur chaque publication, articles de journaux réunis plus tard en volumes, un commentaire intelligent et précis souligne la valeur du document retracé et utilisé; et nous allons à la suite de cet enfant de vingt ans, qui porte haut et droit le flambeau indicateur, tout le long d'un beau voyage à travers l'histoire canadienne, à travers l'histoire des Canadiens. Car l'œuvre de M. P.-G. Roy s'étend aux familles canadiennes dont les noms ont marqué depuis trois siècles.

L'admirable femme de lettres françaises qu'est Madame Marie Gasquet, dans une conférence donnée l'automne dernier, à l'Université des Annales, Paris, parlant du dîner de Noël en Provence, raconte que le père de famille au moment de se mettre à table prononce ces paroles impressionnantes: "Que les ancêtres

soient avec nous!" Pensée pieuse et vœu reconnaissant.

"Que les ancêtres soient avec nous"!

Il semble que dorénavant, ce souhait ému montera de lui-même du fond de notre cœur à la lecture de l'une ou l'autre des œuvres de M. P.-G. Roy; si cette œuvre nous fait pénétrer au profond de notre histoire, c'est que par là même sont relatées les *Petites Choses* de la vie familiale quotidienne de tous ceux-là qui nous ont précédés, nous ont tracé la voie sur cette terre d'Amérique et en ont fait pour nous un bien ancestral magnifique.

"L'Œuvre Historique de Pierre-Georges Roy" est dédiée dévotement: "A mon père, toute votre œuvre est à la gloire de la France", et pour conclure: "Ce modeste travail n'a d'autre but que de le faire connaître aux Français". Que M. Antoine Roy soit content, son but est atteint pleinement, la préface de M. Claude de Bonnault l'atteste de façon certaine. Cette préface est un hommage à M. P.-G. Roy et à son œuvre; elle témoigne aussi des justes connaissances de M. de Bonnault sur notre pays, notre caractère et nos besoins.

M. P.-G. Roy en m'annonçant l'ouvrage de son fils m'écrivait: "Je vous envoie un petit livre qui m'est bien cher"! Parole pleine de tendresse pour le jeune auteur intelligent et vaillant, expression de bonheur du père d'être si bien compris par son enfant qui de bonne heure se manifeste un émule parfait.

A moi aussi ce livre est cher. Il n'est pas fréquent de voir un père et un fils cheminer d'un pas si égal en devisant d'histoire.

Pour terminer je fais mien le souhait de M. Antoine Roy qui, à la page 84 de son livre émet le désir que les "Ephémérides Québécoises" publiées par M. P.-G. Roy dans *l'Action Catholique* de 1928 soient sauvées de l'oubli et éditées en volume. Ces Ephémérides québécoises sont une mine très riche de renseignements sur Québec depuis sa fondation, il importe de les conserver. M. P.-G. Roy, nous l'espérons, se rendra à ces justes raisons.

Banque Canadienne Nationale

La grande banque du Canada français.

Siège social — Montréal.

Capital versé et réserve \$ 11,000,000

Actif, plus de \$150,000,000

263 succursales au Canada, dont 219 dans la Prov. de Québec

Filiale en France.

Banque Canadienne Nationale (France)

14, rue Auber, Paris.

AUGUSTE LAPALME, prêtre, "Un pèlerinage à l'école de rang", 1 vol. in-12, 229 pages. Collection *Documents Sociaux*. No 1—Librairie d'action canadienne-française, Montréal, 1928.

A l'instar des éditeurs français qui multiplient les "Collections" aux noms retentissants, l'Action canadienne-française inaugure une collection qui s'intitule: *Documents sociaux*. C'est un titre modeste mais qui cadre bien avec les aspirations de notre maison d'édition canadienne. Le premier ouvrage des *Documents sociaux* est un beau volume imprimé sur papier coquille, avec couverture bleue et or du plus charmant effet. Quant à l'œuvre elle-même, elle est d'une réelle valeur et qui vient au moment opportun. Partout l'on parle d'enseignement. Cette question d'un intérêt grandissant dans nos villes reste stationnaire dans nos campagnes. M. l'abbé Lapalme dès la première page de son livre remarque: "Elle (la petite école de campagne) reste dans l'ombre, elle y végète. Dans les autres écoles, c'est le mouvement et la vie, à l'école de rang c'est l'état de stagnation".

Et un peu plus loin, l'auteur continue: "La vie moderne n'exige-t-elle pas, tous les jours davantage, dans l'art de cultiver la terre comme dans l'exercice de tous les métiers la compétence impossible sans l'école, l'école dressée comme une serre savamment organisée? S'il est vrai de dire: *"tant vaut l'école, tant vaut la nation"*, c'est à condition que l'école primaire ait partout la même valeur essentielle. Elle est partout le point de départ de l'enfant, son orientation première, sa première mise en valeur. L'école primaire est la base obligatoire de tout le cours de l'enseignement jusqu'au supérieur. Ce qui veut dire que même aux études supérieures du plus haut enseignement on se ressentira, et gravement, d'une formation primaire négligée". A la lumière de ces principes, l'auteur fait son pèlerinage à l'école de rang, et son livre nous apporte ses impressions. Ce livre est divisé en trois parties: *Notre Bilan; Un Inventaire; Les Intentions et la Réalisation*. Tout le long de ce très substantiel ouvrage, les observations de l'auteur sont d'une finesse aigüe et exprimées en une langue alerte, précise, caustique parfois; elles nous font voir l'école de rang démunie des moyens qui permettraient aux institutrices de rajeunir leurs méthodes d'enseignement. Et les sages avis sont inspirés par une connaissance sûre de l'importante question et de ses exigences. Les professeurs, les membres des Commissions Scolaires des campagnes et des villes, les messieurs du Conseil de l'Instruction Publique, mais oui, nos gouvernants aussi trouveront dans l'ouvrage de M. l'abbé Lapalme les lumières propres à les aider dans la solution de cette question de l'enseignement dans nos écoles, qui prend, semble-t-il, figure de problème.

Françoise DURAND

CHEZ LES EMPLOYEES DE MAGASIN

L'assemblée des membres de l'Association des Employées de magasin, sous la présidence de l'aumônier, M. l'abbé Lacroix, a eu lieu à la maison de la Fédération,

le dimanche après-midi 20 janvier. Mlle Hedwidge Lefebvre, présidente de l'Association des Ouvrières, était l'invitée d'honneur de cette réunion, qui fut rendue bien intéressante par les projections lumineuses que donnèrent mesdemoiselles Phaneuf, sur Ausable Chasm. Un programme musical fut exécuté par mesdemoiselles Gauthier et Payette.

Aux Enfants

Guillaume est mon ami. Chaque jour, à l'heure de la promenade, je le rencontre et nous faisons ensemble un bout de chemin. Il me raconte ce qu'il a fait depuis le jour précédent, répétant les mêmes choses quatre ou cinq fois en des versions différentes. Guillaume, vous le devinez, n'a pas le respect de la vérité; c'est un petit menteur. Ne vous récriez pas déjà en disant "Fi! le vilain garçon!" car mon ami n'est pas encore vilain. Il est menteur par habitude, par désir de vouloir paraître, de me faire croire qu'il est le plus beau, le plus habile, le plus riche, le plus heureux de tous les enfants.

A l'époque de Noël, j'entendais quelques garçonnets raconter les largesse du père Noël à leur égard, dire à leurs camarades combien ils avaient reçu de beaux jouets et l'agréable surprise éprouvée en face de leur arbre paré de tant de lumières et de bibelots qui les avaient ravis. Guillaume écouta quelques instants ses compagnons et, soudain, il se leva, arrondit ses yeux et dit à tous d'un air de défi et de supériorité:

— "Les plus beaux jouets, c'est à moi que le Père Noël les a donnés. J'ai eu un camion automatique, un cheval à berceaux, des cornets d'innombrables bonbons, des flûtes et un tambour; un arbre immense, plus gros que les vôtres, plus lumineux et plus paré".

Et tandis que chacun essayait en vain de raconter ses surprises et ses joies, mon ami dominait l'assemblée en assurant que, chez lui, tout avait été plus beau et plus gai parce que son père avait plus d'argent que tous les papas réunis des autres garçonnets.

Je ne vous assurerai pas que Guillaume est toujours agréable et que l'entendre se vanter et mentir ainsi est séduisant; mais je persiste à vous assurer que mon jeune ami n'est pas méchant. S'il causa l'autre jour de la peine à ses camarades, c'est par habitude, sans y songer, sans vouloir mal agir. Se corrigera-t-il? Voilà ce que je ne puis assurer et qui me chagrine. Et peut-être en vieillissant, ses mauvaises manies détruiront-elles ce qu'il y a d'agréable dans son caractère, les jours où il demeure un gentil petit enfant, sans désir de vouloir dominer et sans ambition d'écraser ses voisins.

La simplicité et la franchise, mes amis, sont une parure précieuse que je vous engage à ne pas négliger. Conservez-la avec soin et les jours où vous seriez tentés d'agir comme Guillaume, songez combien il est mieux d'être franc que d'être fat, d'être simple que de s'abaisser au rôle du vaniteux, inconscient de son indécence et de son égoïsme.

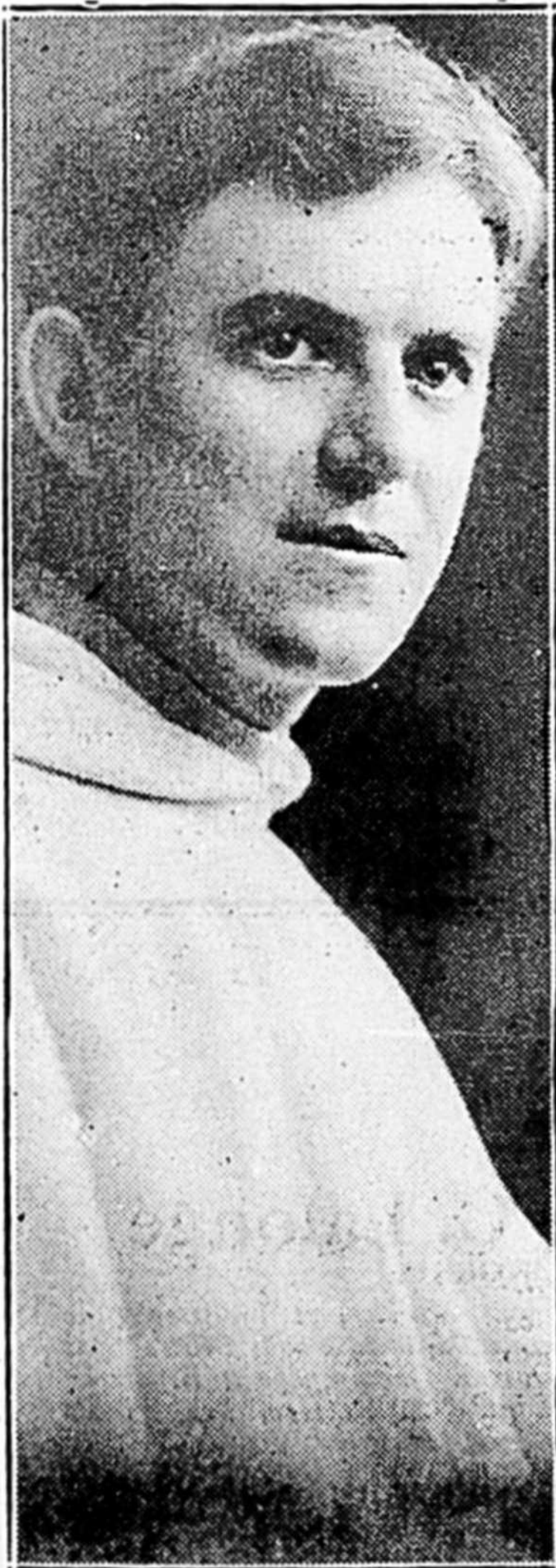
Marraine ARMELLE

Notre Courrier

Les abonnés de la "Bonne Parole" seront heureux, croyons-nous, de savoir que dès le mois prochain, nous inaugurerons dans ces pages un *Courrier*, pour toutes les personnes désireuses de quelques renseignements. Nous les assurons que la plus sérieuse attention sera donnée à toutes les communications reçues et que les renseignements publiés dans ce courrier seront vérifiés.

Nous demandons à nos abonnés de s'en tenir à deux questions à la fois, — lesquelles devront être d'intérêt général, — et de signer leur demande d'un pseudonyme ou de leur nom véritable, comme il leur plaira. Lorsque les demandes seront reçues avant le 20 du mois, la réponse sera donnée dans la publication du mois suivant — sans délai autant que possible. Il est entendu que la rédaction se réserve le droit d'ignorer les questions qui ne conviendraient pas au courrier.

Les envois devront être adressés à La "Bonne Parole", 647, avenue Wilson, Notre-Dame de Grâce.



Le R. P. Ceslas Forest, O. P. qui sera le conférencier lors de la prochaine assemblée mensuelle de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, le mardi 26 février, à l'immeuble de la Fédération, rue Sherbrooke Est. Le P. Forest répétera la conférence qu'il a prononcée récemment sur "L'Action sociale de la femme". La réunion est fixée pour 8 h. p. m., l'entrée est libre et tous les membres sont invités.



Chez les Femmes d'affaires

L'assemblée des Femmes d'affaires, tenue le 9 de janvier, s'est ouverte par l'expression, aux membres, des souhaits de bonne année de la présidente, Mademoiselle Phaneuf. Celle-ci présenta aussi Monsieur Charles Thivierge, vérificateur à la Banque Canadienne Nationale, qui avait accepté de faire la conférence du jour et parla de "L'Economie politique banquière". Mademoiselle Aurore Bétournay remercia le conférencier qui fut invité, par Mademoiselle Phaneuf, à donner une série de conférences à cette même association des Femmes d'affaires, où Monsieur Thivierge pourrait développer le sujet déjà traité et extrêmement apprécié par son auditoire. Monsieur Thivierge accepta.

* * *


Le mercredi soir, 16 février, Mademoiselle Phaneuf et les membres de son conseil reçurent les membres de l'Association et plusieurs invitées à la maison de la Fédération. Le programme musical fut exécuté par Madame Benoît-Archambault, accompagnée par Madame Maximilien Asselin, qui chanta "La valse des libellules" d'Harbellot et "Le petite navire" de Missa. Madame H.-P. Young, accompagnée par Mademoiselle Emilienne Michaud, chanta "L'Adieu du matin" et "Souhaits" de Tyerla. Il y eut aussi partie de cartes et goûter.

Au cours de la soirée, Madame Henri Gérin-Lajoie, présidente de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste fut invitée à prendre la parole et sollicita toutes les dames présentes à s'enrôler elles-mêmes et aussi à faire de la propagande auprès de leurs amies pour les inciter à se joindre à la Fédération. Il y a place pour toutes dans la Fédération, dit madame Gérin-Lajoie, et chacune des associations répond aux besoins et aux aptitudes de ses associées qui, d'un groupe à l'autre, sont différentes suivant leur genre de vie, leur emploi et leurs talents.


LES CHANGEMENTS D'ADRESSE

Tous les abonnés sont priés de prévenir le plus tôt possible la "Bonne Parole" de leur changement d'adresse, à l'époque des déménagements, afin qu'on puisse leur faire sans retard parvenir la revue.





Mademoiselle Belle-Guérin, fondatrice de la "Catholic Women's League", décédée à Montréal le 29 janvier dernier.



L'Économie domestique

A la formation spirituelle, morale et intellectuelle que la Fédération s'efforce de donner à ses membres, il lui a semblé nécessaire d'ajouter la formation ménagère, initiant et familiarisant la jeune fille à la pratique de ses futurs devoirs et lui en donnant le goût.

C'est une erreur de croire que la science ménagère s'acquiert naturellement! La femme a besoin d'apprendre à devenir une bonne ménagère et ses connaissances doivent reposer sur des données précises: d'hygiène, d'ordre, d'économie. C'est la femme qui fait la prospérité ou la ruine d'un ménage. A l'heure ac-

tuelle, elle doit être non seulement ministre de l'intérieur, mais aussi ministre des finances, et de la conduite de son second ministère dépend la prospérité du premier.

Aussi, avant d'initier la jeune fille à la science très vaste des choses concernant la maison, nous allons nous efforcer de lui apprendre à équilibrer son budget: problème critique pour de grands États, comme pour de modestes ménagères.

Le Budget

But de la comptabilité ménagère. — Elle permet à la femme de remplir son rôle d'économie au foyer.

Pour bien remplir ce rôle, deux choses sont nécessaires: la prévision des dépenses; la tenue régulière des comptes.

C'est une formation très importante, car non seulement elle initie la jeune fille aux détails pratiques de la vie, mais elle lui fait comprendre la répercussion très grande que la bonne ou mauvaise tenue d'une maison peut avoir sur la mentalité d'une famille.

Au point de vue moral, elle développe l'ordre, établit l'harmonie, ménage le temps. Elle est un stimulant pour le travail, rend perspicace et prudent pour l'avenir, fait éviter le gaspillage, atténue l'égoïsme, augmente le dévouement au foyer et, par là, contribue à donner la paix, le bonheur dans la famille.

Au point de vue pratique, elle met la ménagère en présence de ses ressources et de ses charges, souligne l'urgence de certaines dépenses et, par contre, l'inutilité de certaines autres. Développe l'initiative pour tirer le meilleur parti des revenus et les faire prospérer. Fournit à tout moment un moyen de contrôle et de vérification qui assure l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Quelles sont donc les qualités nécessaires pour la tenue de cette comptabilité familiale?

Il semble qu'elle demande un esprit sérieux et réfléchi, un cœur large, dévoué, qui envisage le bonheur de la famille bien plus que le sien propre; de l'ordre, du bon sens pratique qui établit une proportion entre les dépenses et les recettes. Il faut aussi de l'énergie pour résister à la tentation des dépenses inutiles ou super-

Tél. CALUMET 7943

Le Plus Grand Magasin de
Coupons du Nord de la Ville.

ASSORTIMENT COMPLET

Mme B. LEGER

SPECIALITE:

*Coupons Soie et Lainages, Rideaux,
Cotonnade, Etc.*

6826, rue ST-HUBERT, entre St-Zotique et Bélanger
ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES

LINGERIE
POUR DAMES ET BÉBÉS

TÉL. EST 2999

Madame C. Lalongé

LINGERIE

SPÉCIALITÉS: *Trousseaux pour Mariées, et Trousseaux de Baptême. Robes, Chapeaux, Manteaux pour Bébés. Bas et Sous-Vêtements de Dames. Estampage et Broderies. Ouvrages de Fantaisie. Points d'Ourlets (Hemstitch), Plissés de toutes sortes, Etc.*

1641, rue AMHERST, :-: :-: MONTREAL

Association des Femmes d'Affaires.

flues, et s'astreindre quotidiennement à inscrire avec exactitude et précision toutes les recettes et dépenses de quelque nature qu'elles soient.

Manière de l'établir. — Le budget est l'état résumé des recettes et des dépenses pour une année.

Il comporte un tableau de recettes et un tableau de dépenses. Ceux-ci ne peuvent être établis, d'une façon absolue, une première année de ménage, car il est nécessaire d'avoir en mains la comptabilité de l'année précédente, cela permet d'éviter les déficits et les erreurs du budget précédent et d'obtenir ainsi une meilleure répartition des ressources familiales. On peut cependant escompter dès la première année les sommes fixes que l'on doit toucher en cours d'année, comme les appointements du mari, les revenus, etc. Le budget doit garder une certaine souplesse d'adaptation. Il dépend de la situation, des charges, du coût de la vie, de l'importance et de l'augmentation de la famille. Il est une question de tact, de prévoyance, de générosité.

Dans l'établissement du budget, poser en principe qu'on ne doit pas entamer le capital (il peut y avoir à cela des exceptions, par ex. : l'éducation des enfants) et tendre à ne pas dépenser tout son revenu, se refuser toute dépense non justifiée.

Nature des dépenses. — Il y en a qui s'imposent comme :

Le loyer, sur lequel on ne peut faire une économie trop forte; il faut assurer la moralité et l'hygiène de la famille.

La nourriture. — Une nourriture saine est absolument nécessaire au bien-être physique et moral. Veiller à la composition des menus, savoir bien acheter.

L'éducation des enfants. — Elle varie suivant la situation et les aptitudes des enfants. C'est une question d'adaptation et de jugement.

Viennent ensuite: *le chauffage et l'éclairage,* qui varient selon les régions et les modes employés.

Les vêtements. — C'est une des charges qui pèsent le plus; elle est différente suivant la situation, l'importance de la famille. Mais c'est un des points sur lesquels, avec un peu d'adresse et de savoir-faire, une ménagère réduit considérablement la dépense.

L'entretien. — Cette question comprend le blanchissage, la tenue en bon état des vêtements, de la maison, etc.

Et enfin, les dépenses d'ordre moral telles que :

L'épargne. — En établissant le budget, commencer par cette question en retranchant approximativement la part des revenus qu'on pense y affecter.

La prévoyance, c'est-à-dire la part à faire pour les assurances sur la vie, les incendies, les accidents.

La charité, qui doit trouver sa place dans tout budget.

Les distractions. — Elles sont nécessaires; ne pas trop les réduire, elles procurent une détente, contribuent à la joie familiale. La ménagère peut cependant réduire les dépenses sur ce point et organiser elle-même des distractions au foyer, des promenades, etc.

Comment tenir le livre de comptes? — Simple-

ment et avec suite! Un seul livre est nécessaire, il sera placé toujours au même endroit et dans une certaine évidence pour ne pas risquer de l'oublier. On marque jour par jour les dépenses en détail, en les répartissant par catégories. On fait une colonne pour les recettes; pour les dépenses on fera autant de colonnes que l'on aura prévu de divisions dans les comptes. On porte le chiffre des dépenses dans les colonnes auxquelles elles se rapportent, et dans une colonne générale est inscrit le total des différentes dépenses de chaque jour.

A la fin du mois, faire le total de chaque catégorie et le total général qui sert de preuve. Tous les mois faire la balance en établissant la différence entre le chiffre des recettes et celui des dépenses. Cette différence doit être égale à ce qui reste en caisse. En fin d'année, faire la balance générale.

Le format exigé pour ce livre de compte doit être assez grand pour que les dépenses du mois puissent tenir sur deux ou trois pages. Le papier quadrillé est préférable. Tracer en rouge la colonne des recettes, en noir celles des dépenses; au-dessus souligner la désignation de chaque colonne. A la fin du livre, réserver une page spéciale pour faire chaque mois le relevé des recettes et des dépenses (par catégories). Ce relevé permet de comparer constamment les dépenses, de les suivre et de vérifier rapidement si les recettes et les dépenses sont conformes aux prévisions.

On peut avoir, pour aider à la tenue du grand livre, des carnets de boucherie, de boulangerie, de blanchissage. Il est indispensable d'avoir celui-ci en double et d'en donner un à la blanchisseuse en y inscrivant les marques, les numéros, le détail du linge, etc.

Si l'on a des carnets à crédit, exiger que les fournisseurs inscrivent la date et le montant de la livraison et contrôler les livraisons faites.

Le livre de compte est comme une conscience vivante, un soutien, un guide, mais il ne doit pas dégénérer en tyrannie pour notre entourage, être une cause d'inquiétudes exagérées pour de petites erreurs, de préoccupations si grandes qu'elles occupent constamment la pensée et la conversation et qu'on ne sache plus parler d'autre chose en famille et avec ses amis que du prix des choses et des difficultés de la vie.

MARTHE

"Les Edelweiss"

REVUE DES REVUES

Une revue belge, dévouée aux intérêts de l'éducation donne un bel article sur "Comment fortifier la mémoire". L'auteur précise sa pensée dans trois paragraphes intitulés :

1—"Une idée, une image, sont d'autant plus facilement retenues qu'elles ont laissé une plus forte impression dans l'esprit"; ici on fait la distinction entre les diverses mémoires: mémoire auditive, mémoire visuelle, mémoire motrice. La parole claire du professeur, sa bonne prononciation, son articulation nette aident la mémoire auditive de l'enfant. La vue d'objets, d'images,

de dessins sont nécessaires pour mettre en oeuvre la mémoire visuelle. La mémoire motrice ne s'exerce que si l'enfant a parlé, articulé, écrit, dessiné lui-même après la diction du professeur ou le modèle tracé devant ses yeux.

2—"L'esprit ne conserve les idées que si celles-ci "sont organisées"; donc ajoute l'auteur: "Pas de leçons "sans ordre, de la logique toujours dans la constitution "des plans qui doivent être simples."

3—"La mémoire se développe par la pratique de la récitation. Que ferons-nous apprendre par coeur à nos enfants? La réponse à cette question indique d'abord l'importance du mot-à-mot pour les définitions, les principes, les règles, etc., puis elle appuie sur l'importance

du choix à faire dans les morceaux, en prose ou en vers, que l'on fait apprendre aux écoliers: "Ne faisons rien "apprendre par coeur aux enfants qui ne soit excellent".

CHEZ LES OUVRIERES

A l'assemblée des membres de l'Association des Ouvrières tenue le 18 de novembre 1928, sous la présidence de Mlle Hedwige Lefebvre, présidente de l'association, on décida de fixer le tirage de la coutellerie, râflée au profit de la Caisse de secours, au mois de décembre. La conférencière du jour fut Mlle Marie-Claire Daveluy qui fit l'historique d'une de nos premières familles canadiennes-françaises, la famille Godi. Le programme récréatif fut exécuté par Mlles Desrochers, Chartrand et Jeanne Papineau. Mlle Rose Houle fut nommée présidente du comité de la "Bonne Parole", nouvellement formé. Le R. P. Valiquet adressa quelques mots de remerciements à Mlle Daveluy pour son intéressante causerie. Mlle Lefebvre parla de la Ligue catholique féminine et engagea les personnes présentes à signer des billets contre les modes indécentes et à en suivre les données.

Le prix de présence fut gagné par Mlle Laurette Martin, de Saint-Jean Berchmans.

PENSEE.

La charité a la faculté de relever les hommes au-dessus du niveau de leur vie passée et de les faire remonter dans l'échelle de la dignité morale.

FOYER

Notre-Dame du Bon-Conseil

5035, Delaroche, *Tél. Bélair 3525*
(pour dames et jeunes filles)

Chambre et pension: de \$5.50 à \$8.00 par semaine.
Chapelle dans la maison.

Bibliothèque, vérandas, salle de récréation, buanderie, machine à coudre à l'usage des pensionnaires.

Service de table individuel.

Eau courante dans chaque chambre.

Tél. AMherst 4671 Rés. AMherst 5077

D. VANASSE

Marchand-Electricien
Electrical Supplies & Contractor
ASSORTIMENT COMPLET ELECTRIQUE
1672 (902), Mont-Royal, près Papineau
MONTREAL

Tél. LANcaster 0081

Esdras Roussau

SALON DE TOILETTE
SHAMPOO MASSAGE
Coupe de cheveux et coiffure pour dames.
206, STE-CATHERINE OUEST,

Tél. EST 0822-3065

RAOUL VENNAT

Lisez notre journal mensuel de Broderie et Musique et vous ne pourrez plus vous en passer. Chaque mois, il vous apporte la dernière nouveauté pour Vous, vos Bébés, votre Eglise, votre Maison.

Et les dernières nouveautés musicales — 25 cents PAR AN.

3770 (ancien 642) St-DENIS, MONTREAL

A LOUER

BELair 1764 4372 St-Denis

Mme Eugénie Richard

MODISTE DE HAUTE CLASSE

Point d'ourlet fait pendant que vous attendez, Robes, Broderie et Ouvrage de Fantaisie de tout genre.

ASSOCIATION des FEMMES d'AFFAIRES

Tél.

Belair

1697



J. E. SEVIGNY

Manufacturier de chapeaux pour Dames et Messieurs et remodelage de toutes sortes.

47
MONT-ROYAL
EST

Tél. CHerrier 0989

J. H. Cailé

EPICIER

BIERES DE TOUTES SORTES
Spécialité: Fruits et légumes.

1380, STE-CATHERINE EST,

SPECIALITE :

BANQUETS, NOCES, RECEPTIONS,
PIQUE-NIQUES, THES

KERHULU & ODIAU

1284, ST-DENIS MONTREAL

COMMANDES:

TELEPHONE EST 2140

TÉL. EST 6399

Spécialité: Renards, Manteaux de mouton

J.-F. REID

Manufacturier de fourrures en gros

1481, rue AMHERST près Demontigny.

Mlle Hedwige LEFEBVRE

Présidente de l'Association Professionnelle
des Ouvrières.

Lingerie pour dames et enfants, ainsi
que broderie et divers ouvrages de
fantaisie.

375 NOTRE DAME OUEST

près du Carré Chaboillez

TEL. CALUMET 9472

**IMPRIMERIE ET RELIURE
DES
SOURDS-MUETS**

Outillage et installation des plus modernes, à votre
disposition.

7400, St-Laurent, - Montréal

ENTRÉE DES ATELIERS:
RUE DE CASTELNAU OUEST

Tél. Uptown 2187

Joseph Sawyer

ARCHITECTE, MESUREUR et
EVALUATEUR.

1207, rue Guy — Montréal.

Résidence: Tél. Uptown 1329

J.-B. Baillargeon

EXPRESS LIMITED
CAMIONNAGE

La plus grande organisation de transport.

423 Ontario Est Tél. HARbour 6271

Tél. MAin 1860

Mlle Hélène Lefebvre

Directrice de la chorale Jeanne Mance.

— PROFESSEUR DE —
Violon, Violoncelle, Piano,
Orgue, Chant et Solfège.
Préparation aux diplômes.

Prix modérés. Reçoit à son studio

719 ouest, rue Saint-Paul.

MONTREAL.

Henry Birks & Son Limited

PHILLIPS SQUARE

Fabrication, Réparation d'articles d'églises,
Insignes de Sociétés, Croix, etc.

Une spécialité de dorure et placage.

P. Poulin & Cie limitée

GROS ET DETAIL

Volailles, Gibier, Oeufs et Plume.
36-39, Marché Bonsecours.

MAIN 7107

Téléphone: CRescent 3223

G.-J. PAPILLON

Manufacturier de
"FOURRURES"

Notre assortiment est le plus complet
que vous puissiez trouver.

257, ouest, ave. LAURIER,
près avenue du Parc.

à louer

Téls.: BELair 0991-0992.

The Queen's Jubilee Laundry

CREVIER & FRERES, props.

53-55-57-59 ouest, Avenue Laurier,
angle St-Urbain.

RIEN N'EGALE

La Farine Régale

POUR LES PATISSERIES

LA CIE ST. LAWRENCE

FLOUR MILLS

MONTREAL

Mlle Marie Ant. Lapierre

PROFESSEUR DE PIANO

Chant, Solfège, Harmonie.

Préparation aux Brevets.

Leçons à Domicile.

4671, Papineau, près Mont-Royal

Madame A. Trestler-Mongenais

SALON DE MODES

Spécialité:

Chapeaux pour dames d'âge moyen.

204, ouest, ave Laurier. BÉlair 4938

Association des Femmes d'Affaires

à louer**Mme O. Léveillé**

Etoffes en coupons ou à la verge

SPECIALITE

BAS ET SOUS-VÊTEMENTS

1829, Papineau — Amherst 0537

TEL. HARbour 2847

ROYAL SILVER PLATE CO.

J. N. BÉTOURNAY

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE

Spécialité: Ornaments d'Eglise

48, GRAIG Ouest, MONTREAL

Tél. BELair 1534

Service: Jour et Nuit

AUTOMOBILES à LOUER

ART. LANDRY

Entrepreneur de POMPES FUNEBRES

528, rue Rachel Est MONTREAL

Téléphone: PLateau 5397

Dr Léon Gélin-Lajoie

Spécialité: Maladies des femmes.

3482, avenue du Parc. Montréal.

Faites vos achats à nos magasins et épar-
gnez de l'argent.

Dupuis Frères

"Le Magasin du Peuple"

rue S.-CATHERINE, angle S.-ANDRE

Hudon-Hébert-Chaput Ltée

IMPORTATION ET GROS

EN ALIMENTATION

18, rue de Bresoles, Montréal, Can.

Mme J.-F. Foisy

MODISTE

Robes de bal, Robes de rues

Costumes et Manteaux

3718, Parc Lafontaine

EST 4248

ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES

J. Phaneuf

Couture, 1549, Mackay

Association des Femmes d'Affaires.



DES VERRES APPROPRIES

C'est l'essentiel dans le choix de lunettes ou de lorgnons.

Seul, un examen fait par un optométriste compétent vous donnera ce résultat.

CARRIERE & SENÉCAL

Opticiens-Optométristes à l'Hôtel-Dieu.

271 est, rue Ste-Catherine
Tél: Lancaster 7070

VIVE LA CANADIENNE

Parmi les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage

JEUNES FILLES, JEUNES MERES

Tenez à l'honneur de continuer ce bel exemple.

Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

LA BANQUE D'ÉPARGNE

De la Cité et du District de Montréal.

Nous vous réservons toujours le meilleur accueil quelque petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier.

Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

Le gérant-général,
A.-P. LESPERANCE

Bureau principal et seize succursales à Montréal

Tél. BELAIR 1644

Belmont Fleuriste

L.-P. PERRAULT, PROP

10. MT-ROYAL OUEST MONTRÉAL

à Louer

C.-J GRENIER & CIE

Fabricants et Importateurs de CORSETS.
Grand choix de gants pour dames.

401-403 est, Ste-Catherine. Montréal.

LA SEULE ECOLE FRANCAISE DU GENRE EN AMERIQUE.



FONDEE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC.
AFFILIEE A L'UNIVERSITE DE MONTREAL.

COURS DU JOUR :

3 années d'études préparant aux licences en Sciences Commerciales et Comptables. Ces diplômes donnent droit d'admission aux associations d'experts-comptables.

COURS DU SOIR :

nombreux cours libres sur : Comptabilité théorique et pratique, opérations de banque, correspondance commerciale anglaise et française, arithmétique algèbre, économie politique, droit civil, droit commercial, espagnol, italien allemand, etc.

COURS PAR CORRESPONDANCE AUXQUELS ON PEUT S'INSCRIRE TOUTE L'ANNÉE :

Comptabilité théorique et pratique, supérieure, industrielle, financière, etc — Langue anglaise — English letter writing — Business English — Français commercial — Economie politique — Droit commercial.

Le soir et par correspondance. On admet les jeunes gens et les jeunes filles.

BOURSES DU GOUVERNEMENT POUR COURS DU JOUR ET DU SOIR

Découpez et adressez-nous le coupon ci-dessous

.....
ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL.

A. 110. Coin Viger et St-Hubert, MONTREAL.

.....
Veuillez m'envoyer gratuitement et sans obligation de ma part les renseignements sur vos cours:

() du jour. () du soir. () par correspondance

Nom.....
Adresse.....

Nous annonçons à notre clientèle, et au public en général, que tout notre lait provient de vaches ayant subi l'épreuve de la tuberculine, ce qui est une garantie d'un lait non-tuberculeux. Il est en plus parfaitement pasteurisé C'est donc un lait absolument sain et de haute qualité.

J.-J. Joubert
LIMITÉE

4141 rue ST-ANDRE
Tél.: BELAIR 4482

18 ouest, boul. St-Joseph Bélair 0863

BOULANGERIE

Méd. Paquette

Ingrédients de première qualité,
Cuisson soignée, Prix modérés.

Spécialité: - - Pain Parisien
Pain Kneipp: - Contre la dyspepsie

La plus ancienne boulangerie
canadienne-française.